

AYC@L bien
191 Route Gontely
06620 Gréolière)
04 93 59 90 14

LO3

Gréolière) 11 IX 2020

→ Madame l'Évacuée PLU
de GRÉOLIÈRE)

Chère Madame,

De fait la complexité, l'hermétisme bureaucratique
Administratif, le suis ébahi, consterné de voir la
versatilité de la chose publique à savoir ce qui était
bon, valable, acquis hier ne l'est plus aujourd'hui ...

Vi vous dans un pays agréable où, tout, pourrait
être bien établi. (hélas provisoirement!..)

Voilà que les terrains jadis constructibles,
aujourd'hui, ne le sont plus ??? Parait-il...!!

Ayant construit mon habitation en 1976 afin
de vivre et d'interpréter à ce beau village de Gréolière
cela depuis 1969, ayant toujours œuvré fortement pour
l'enlèvement de cette Cité, où, adoré, élu, puis, abhorré..
pour des raisons de la « Justice !!! (responsables) le dysfonctionnement!..

Je suis surpris, étonné quelque peu, de voir le gel
de certains terrains du quartier GÉNÉRAL. Ce qui
laisse à penser, hélas, qu'il y a eu certains arrangements,
aménagements, pressions occultes de règlement, de comptes
établis par l'ancienne Municipalité ...

Bref ceci dit :

Propriétaire de la parcelle B288 (+25m² 284.50 353)
il me parait étonnant et inadmissible que celles-ci soient
reintégrées dans le domaine constructible de l'époque ...
(tant équipé via accès, Eau électrique, tranquillité ..)

Dans le même temps connaître les raisons valables, ponctuelles
de cette éviction & injustifiée et arbitraire .. probablement ...!!

Ci joint divers PLAU: Pas PLU depuis 1969, car on
n'a pu à ce jour point aboutir, mais montrant l'évolution
de cette situation .. Plus joint plan d'habitations échelles et place ..

Comprenez votre rôle d'enquêteur, je vous remet
à vous et à votre compréhension, pour résoudre ce problème,
et, trouver la solution adéquate, juste et normale

En tout cas remerciant Veuillez agréer chère Madame
l'expression de mes sentiments respectueux devant votre
rôle délicat d'écoute et de services et inquiète.

L. Ayraud.